

Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote

Réunion du Comité

Procès-verbal

Le 17 janvier 2023, de 9 h à 14 h 30

Microsoft Teams

Membres participant au Comité :

- Jean-Pierre Kingsley, président du Comité consultatif
- D^{re} Mkabi Walcott, personne nommée par le directeur général des élections
- D^{re} Nicole Goodman, conseillère universitaire
- Michael Crase, personne nommée par un parti politique – Parti progressiste-conservateur de l'Ontario
- Dan Duncan, personne nommée par un parti politique – Parti progressiste-conservateur de l'Ontario
- Karla Webber-Gallagher, personne nommée par un parti politique – Nouveau parti démocratique de l'Ontario
- Milton Chan, personne nommée par un parti politique – Parti libéral de l'Ontario
- Christine McMillan, personne nommée par un parti politique – Parti libéral de l'Ontario
- Craig Cantin, personne nommée par un parti politique – Parti vert de l'Ontario
- Fiona Mackintosh, directrice principale du Comité consultatif
- Mike Stockfish, directeur principal adjoint du Comité consultatif
- Amanda Tieber, coordonnatrice de la recherche pour le Comité consultatif
- Jennifer MacLean, adjointe administrative du Comité consultatif

Personnes invitées :

- Greg Essensa, directeur général des élections de l'Ontario, Élections Ontario
- Fiona Murray, secrétaire municipale adjointe, Ville de Toronto
- John Meraglia, directeur des services électoraux, Ville de Toronto
- John Poulos, président-directeur général, Dominion Voting Systems
- Hans Wobbe, président, DataFix
- Warren Helland, vice-président, DataFix
- Geoff Day, chef de la technologie, DataFix

Mot d'ouverture et commentaires du président

- Le président, Jean-Pierre Kingsley, présente l'ordre du jour et les objectifs de la réunion.
- Le président souhaite la bienvenue à Mike Stockfish, directeur principal adjoint. Mike sera responsable de l'élaboration des normes du système de gestion aux côtés du président.
- Le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2022 est adopté.

Élections Ontario – L'adoption de la technologie dans le cadre des élections provinciales en Ontario

- Le directeur général des élections, Greg Essensa, présente un exposé sur l'adoption de la technologie dans le cadre des élections provinciales en Ontario et rend compte du processus de mise en œuvre et de l'évaluation de la technologie post-scrutin.
- Le directeur général des élections souligne l'importance d'élaborer des normes pour les tabulatrices de vote et les registres du scrutin électroniques au Canada. Le directeur général des élections explique ensuite les différences entre les lois et les normes, soulignant que les

normes ne peuvent pas prévaloir sur la législation ni porter atteinte à l'indépendance du directeur général ou de la directrice générale des élections ou du directeur ou de la directrice du scrutin.

- Une personne membre du Comité consultatif fait remarquer que la mise en œuvre de la technologie ne doit pas nuire à la précision des rapports sur les résultats des élections. La personne membre du Comité consultatif poursuit en mentionnant l'existence d'une approche que les fournisseurs de technologie pourraient mettre en œuvre afin de générer la liste des noms rayés et qui pourrait améliorer le système. Le directeur général des élections fait remarquer que, pour générer des rapports plus précis sur les résultats, Élections Ontario devrait produire un nombre important de modèles de bulletins de vote pour chacun des scrutins et que cela ne serait pas faisable sur le plan opérationnel dans le cadre du calendrier électoral actuel de 28 jours.

Mises à jour administratives et groupe de travail sur le système de gestion

Normes liées aux produits

- La directrice principale du Comité consultatif, Fiona Mackintosh, fait le point sur les normes liées aux tabulatrices de vote et aux registres du scrutin électroniques auprès des membres du Comité consultatif. Le CSDPI organisera une séance d'intégration supplémentaire pour le comité technique du CSDPI le 19 janvier afin de discuter du processus d'élaboration des normes, de l'état d'avancement du projet, du rôle du comité technique et des prochaines étapes.
- La directrice principale déclare que l'équipe de rédaction du CSDPI commencera à examiner les commentaires le 31 janvier et que le Comité consultatif recevra une mise à jour concernant l'élaboration des normes liées aux produits lors de sa réunion du 7 mars.

Groupe de travail sur le système de gestion

- Le directeur principal adjoint du Comité consultatif, Mike Stockfish, décrit la portée et le mandat du groupe de travail sur le système de gestion. Le directeur principal adjoint rappelle au Comité consultatif qu'il sera chargé d'élaborer des recommandations relatives au système de gestion pour les tabulatrices de vote et les registres du scrutin électroniques. Ces travaux seront réalisés parallèlement aux travaux sur les normes liées aux produits.
- Le directeur principal adjoint décrit le plan de travail concernant les normes du système de gestion et souligne que la première séance de travail aura lieu le 7 mars. Le directeur principal adjoint donne ensuite au Comité consultatif un exemple du contenu et des clauses qui seront utilisés dans les normes du système de gestion. Le Comité consultatif recevra un premier document à examiner d'ici la fin de février.

Ville de Toronto

- La secrétaire municipale adjointe de la Ville de Toronto, Fiona Murray, et le directeur des services électoraux de la Ville de Toronto, John Meraglia, font une présentation sur l'utilisation et le fonctionnement des technologies de vote dans le cadre des élections municipales de Toronto. La secrétaire municipale adjointe et le directeur des services électoraux retracent l'histoire des technologies de vote à Toronto et présentent les types de technologies de vote actuellement utilisés lors des élections municipales de Toronto. La secrétaire municipale adjointe évoque la sécurité, le contrôle et la chaîne de suivi, ainsi que les tests de cohérence et de précision de la technologie.

- Une personne membre du Comité consultatif demande des précisions sur les mécanismes de vérification mis en œuvre par la Ville de Toronto s'agissant de la technologie (notamment les vérifications limitant les risques) et sur les tests qui doivent être effectués au moment de la mise en place des tabulatrices avant une élection. La secrétaire municipale adjointe fait remarquer que la *Loi sur les élections municipales* ne permet pas de mener des vérifications limitant les risques en Ontario. La secrétaire municipale adjointe ajoute que la chaîne de suivi de la technologie de vote est essentielle pour assurer l'intégrité de l'élection et des documents relatifs au vote.
- Le président demande si toutes les procédures relatives à la technologie de vote sont accessibles au public. La secrétaire municipale adjointe confirme que plusieurs procédures sont publiées sur le site Web de la Ville de Toronto, dans la section consacrée aux élections partielles.
- Le directeur principal adjoint du Comité consultatif demande comment la Ville de Toronto a trouvé le bon équilibre entre les mots de passe et la complexité. Le directeur des services électoraux explique que la Ville de Toronto utilise l'authentification à deux facteurs et des mots de passe uniques. L'une des difficultés rencontrées a été la mise en œuvre opérationnelle de mots de passe complexes sur le terrain et la mise en place de lignes d'assistance adéquates pour guider le personnel de terrain en cas de problèmes avec les mots de passe.
- Une personne membre du Comité consultatif demande si la Ville de Toronto a déjà envisagé d'ajouter un champ sur les bulletins de vote qui fournirait des détails sur les scrutins secondaires dans les rapports sur les résultats. La secrétaire municipale adjointe indique que la Ville de Toronto n'a pas ajouté de champs supplémentaires sur les bulletins de vote ni même envisagé de le faire en raison de préoccupations liées à la protection de la vie privée de l'électorat et au secret du scrutin.

[Séance levée à 11 h et reprise à 11 h 30.]

Dominion Voting Systems : tabulatrices de vote

- Le PDG de Dominion Voting Systems (DVS), John Poulos, présente un aperçu général du système de tabulatrices de vote et décrit les certifications et les normes existantes dans ce domaine, le partage des responsabilités entre le personnel électoral qui met en œuvre la technologie et le fournisseur de la technologie, et les considérations relatives à l'élaboration des normes canadiennes relatives aux tabulatrices de vote.
- Une personne membre du Comité consultatif demande si DVS a envisagé d'ajouter un champ sur les bulletins de vote qui fournirait davantage de détails sur les scrutins secondaires dans les rapports sur les résultats. Le PDG répond que trois options pourraient permettre de fournir des détails supplémentaires sur les scrutins secondaires dans les rapports sur les résultats.
- La première option serait que le personnel électoral remplisse manuellement un champ supplémentaire sur le bulletin de vote papier. DVS a mis ce concept à l'essai à l'échelon municipal en Ontario de 2003 à 2006. Toutefois, il a été progressivement abandonné et n'a pas été mis en œuvre par d'autres clients en raison du risque élevé d'erreur humaine de la part du personnel électoral. Ces erreurs amenaient souvent les candidates et candidats à contester les résultats de l'élection en raison de la confusion des données du rapport. La deuxième option serait de préimprimer un grand nombre de modèles de bulletins de vote contenant l'information sur les scrutins secondaires. Cette option peut être difficile à mettre

en œuvre en raison du calendrier électoral de 28 jours et coûterait cher à l'administration des élections. La dernière option serait de mettre en œuvre d'autres technologies, comme un dispositif de marquage des bulletins de vote.

- Une personne membre du Comité consultatif fait remarquer que le DGE a indiqué qu'il serait possible, sur le plan opérationnel, de fournir plus de détails dans les rapports sur les résultats, mais que cela prendrait plus de temps et entraînerait des coûts supplémentaires. La personne demande ensuite si le DGE pourrait décrire les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la proposition consistant à créer plusieurs modèles de bulletins de vote. Le président confirme que la question peut être soulevée auprès du DGE.

[Séance levée à 12 h 30 et reprise à 13 h 15.]

DataFix : registres du scrutin électroniques

- Le président de DataFix, Hans Wobbe, le vice-président, Warren Helland, et le chef de la technologie, Geoff Day, présentent un aperçu général des registres du scrutin électroniques et des services fournis par DataFix, de la sécurité et de la protection de la confidentialité des registres du scrutin électroniques, et font part de considérations relatives aux normes techniques applicables aux registres du scrutin électroniques.
- Le président demande comment le système de registre du scrutin électronique effectue le suivi des allégations d'usurpation d'identité et de vote par procuration. Le chef de la technologie répond que cela dépend des lois et des procédures de la juridiction concernée.
- Une personne membre du Comité consultatif demande des précisions au sujet des problèmes de réseau et de connectivité qui se sont posés avec les registres du scrutin électroniques lors de l'élection générale de 2022 en Ontario. Le chef de la technologie précise que le logiciel des registres du scrutin électroniques n'a présenté aucun dysfonctionnement. Le problème ne venait pas du logiciel fourni par DataFix, mais de l'infrastructure de réseau à laquelle les registres du scrutin électroniques étaient connectés à des fins de synchronisation. DataFix fait remarquer que le personnel électoral aurait pu continuer à utiliser les registres du scrutin électroniques et que le système aurait été automatiquement synchronisé une fois la connectivité rétablie.

Mot de la fin

- Le Comité consultatif approuve le plan de travail relatif aux normes du système de gestion.

La réunion du Comité consultatif est levée à 14 h 30.